

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD100

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 41

À la première phrase de l'alinéa 5, après le mot :

« renseignements »,

insérer les mots :

« et les données ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence, l'alinéa 4 de l'article 41 mentionnant concomitamment « renseignements » et « données ».